

SECTION DES ALPES MARITIMES BUREAU FO-DDFIP 06 : TEL : 04 92 17 60 59 http://www.fo-dgfip-sd.fr/006/

### C.T.L. du 22 mai 2014

RGPP, MAP, TBVS, DUERP, DEMARCHE STRATEGIQUE, BUDGET ...

# Le temps des vaches maigres perdure !

Ce CTL a été consacré essentiellement à panser les plaies de la DDFIP provoquées par les politiques menées depuis des années...

Diminution des effectifs, budget en constante diminution, mauvaises conditions de travail, économies par ci par là, transferts d'emplois, transferts de charges et jamais de création d'emplois! Face aux organisations syndicales la Direction locale nous a présenté des tableaux, le budget... Loin de vouloir l'accabler FO ne peut cependant pas avaliser les méfaits d'une politique néfaste au service public, aux agents et aux redevables!

## 1° Conditions de vie au travail : présentation du dernier TBVS.

Le TBVS (tableau de bord de veille sanitaire) est un nouvel outil à disposition des Directions locales et des organisations syndicales qui doit permettre d'observer périodiquement les évolutions des indicateurs quantitatifs et qualitatifs liés au fonctionnement de la DGFIP..(vie du service, relations sociales et professionnelles, et ceux liés à la « santé, sécurité et conditions de vie au travail des agents » (accidents du travail, maladie professionnelles, situations graves et dégradées,...)

L'administration locale reconnaît qu'il est perfectible, pas encore finalisé.

Des anomalies sont relevées : additions au lieu de moyennes, il ne sera utile que par comparaison sur plusieurs années...

On constate que les arrêts de travail inférieurs à 5 jours augmentent, les écrêtements comme l'alimentation des C.E.T. augmentent, que les signalements de violences verbales ou autres progressent de + 78%...

Pour <u>FO</u> cet outil est lourd et tout n'est pas retracé, comme, par exemple les travaux dans les bâtiments en présence du personnel, les changements des applications informatiques ...

Cet outil est actuellement incomplet et ne sert qu'à acter ce que FO DGFIP répète inlassablement :

<u>HALTE AUX SUPPRESSIONS DE POSTES</u> qui dégradent nos conditions de travail et empêchent les agents de remplir correctement leurs mission !

<u>HALTE AUX MESURES « CACHE MISERE » DE L'ADMINISTRATION</u> qui sont lancées dans la précipitation et ne font que désorganiser un peu plus des services déjà saignés à blanc.

Le TBVS est peut-être utile mais : l'amélioration des conditions de travail ne se fera que par l'arrêt des suppressions d'emplois et TOUS les services sont touchés, même ceux qui ne sont pas au contact avec le public.

Donc arrêt des suppressions d'emplois mais plutôt des créations d'emplois!

## 2° Départementalisation des procédures collectives.

La départementalisation des procédures collectives a été actée en 2013, elle interviendra à compter du 1er septembre 2014.

Une nouvelle cellule sera créée... Elle sera adossée au PRS mais, faute de locaux, elle sera séparée entre les 7ème et 8èmes étage, avec des bureaux exigus.

De savants calculs ont été faits pour déterminer le flux et le stock des dossiers de procédures collectives...lls ont surtout visé à créer une cellule à minima, diminuant le nombre de postes à grand renfort de pondérations... et arrondis au chiffre inférieur.

Le stock sera donc toiletté avec les admissions en non valeur...

Au 1er septembre arrivera dans cette nouvelle cellule le « flux » courant alors que le « stock » existant dans les postes comptables arriverait successivement jusqu'à septembre 2016...

De plus les dossiers « stock » des procédures collectives ayant survécu à la purge seront traités « à la marge » (sic.)

<u>FO</u> signale que la nouvelle cellule se fait à minima et demande quel sera le seuil pour les admissions en non valeur ?

Réponse ; Aucun seuil n'a été fixé. Toutefois l'effort de « toilettage » a bien été diligenté auprès des différents services.

Les 6 B et C seront ponctionnés dans 6 services, un cadre A pris au PRS, <u>au lieu des 11 équivalents</u> temps plein initialement prévus!

Note du 23 05 2014 : En vue de la création de la cellule des procédures collectives, 7 emplois (1 A, 5 B et 1 C) y seront transférés des SIE de Cagnes sur Mer, de Cannes Ville, du Cannet, de Nice Centre, de Nice Extérieur ainsi que du PRS.

Notre administration reconnaît implicitement par cet acte à quel point les suppressions de postes laissent notre administration exsangue.

Les agents en charge des procédures collectives seront contactés, et auront la priorité pour suivre leur mission.

Compte tenu des nouvelles dispositions pour les mutations le droit de priorité sera utilisé, et la possibilité d'un détachement en attendant les prochaines mutations.

**FO** demande si un appel de candidature est envisagé en cas de refus des agents contactés.

L'administration répond qu'il n'y aura pas d'appel de candidature, il y aura utilisation des agents figurant sur les listes des CAP de mutations

VOTE Contre: FO, CGT et CFDT en raison de la non création d'emplois.

Abstention: Solidaires

### 3° Budget: bilan de l'exécution budgétaire 2013 et présentation du budget 2014.

M. Silhol nous rend compte du bilan budgétaire et présente le budget 2014.

Le budget est bien sûr en diminution, comme les années précédentes.

La situation au 31 décembre 2013 était saine...

A titre indicatif, aucune réserve n'a été constituée pour l'année 2014

Des économies ont été réalisées sur l'affranchissement, les fluides, meilleurs gestion des m<sup>2</sup>...



Le marché national de nettoyage a été renégocié au niveau local, le nettoyage des locaux se fait maintenant 2 fois par semaine, le nettoyage au-dessus des armoires (!) a été enlevé du contrat : économie : 150 000 euros.

Le poste frais de déplacement a vu son montant diminuer grâce :

- à la formation professionnelle sur place, et au lieu de déplacer les agents à Marseille le formateur est venu à Nice,
- à la réduction du nombre de déplacements de la Direction sur Paris.
- => La Mission nationale d'audit est venue début 2014 et a rendu un avis très positif.

Le travail de la Direction locale au niveau budgétaire est reconnu par le contrôleur budgétaire régional et par cette Mission.

Ainsi certaines mesures seront reprises par d'autres départements!

En 2014 il y a 571 000 euros d'économies à faire, ce qui devrait être facile puisque les mesures prises en 2013 porteront encore leurs fruits, dixit l'administration locale.

Le fonctionnement ne sera pas touché par les économies.

Il y a un stock d'ordinateurs, une réserve de mobiliers pour l'aménagement du Pôle fiscal, rue Tondutti.

La dématérialisation, la signature électronique vont également permettre de moins dépenser.



La location immobilière a vu son coût diminué avec le départ de l'annexe à Valbonne, le repli de Durante sur Ackermann et Gambetta avec baisse des loyers budgétaires. Certains baux seront renégociés. A Valbonne, le propriétaire va payer l'étanchéité du toit...

Les difficultés toucheront plus l'entretien immobilier de locataire : fuite, climatisation, petites réparations.... mais, l'urgence ne sera jamais différée au détriment du « confort » où il faudra plus d'attente.

# A cet effet, une cellule des réductions des coûts est crée alors que d'autres services n'arrivent plus à assurer leurs missions !!!

Heureusement, certains services ont de bonnes idées, comme à Antibes au Service Publicité Foncière avec 500 000 feuilles de papier économisées...

Les agents pourront faire remonter leurs bonnes idées à cette cellule... *On leur propose en toute gentillesse de scier la branche sur laquelle ils sont assis.* 

Ironiquement, on compte sur leur professionnalisme et leur implication pour diminuer encore leurs movens.

<u>VOTE DU BUDGET</u>: Contre <u>FO</u>, CGT et Solidaires contre les décisions parisiennes.

Abstention CFDT

# <u>4° Transfert d'emplois de la Trésorerie de Bar sur Loup au service Produits divers du pôle Gestion publique.</u>

Le Centre des Finances Publiques de Bar sur loup depuis mars 2000 était chargé du recouvrement des taxes d'urbanisme et de la redevance d'archéologie, les prises en charge étant maintenues au niveau de la Direction départementale.

Depuis 2010, 2 taxes sont apparues: taxe d'aménagement et le versement pour sous densité...

2 agents étaient chargés de ce secteur....

Les applications nouvelles Chorus et autres, font que ces taxes seront confiées au Service des Produits divers et amendes à la DDFIP à Nice.

L'administration locale propose de transférer, à compter du 1/9/2014, un des deux emplois affectés à l'exercice de cette mission de Bar-sur-Loup vers le pôle Gestion publique de la DDFiP.

- <u>FO</u> demande qu'un 2ème emploi suive, sans toucher à celui restant à Bar sur Loup. Le service RPDA est en souffrance depuis des mois ; beaucoup d'applications informatiques fonctionnent mal et des problèmes de personnel compliquent la situation...
- M. Guicheteau répond qu'il est impossible de créer un nouvel emploi.
- FO signale que la Direction avait laissé croire que cette mission resterait à Bar/loup.
- M. Guicheteau répond qu'en décembre dernier il avait été clair...<u>FO</u> rétorque qu'un autre cadre supérieur n'avait pas eu le même discours...

Par ailleurs, il a été exprimé des craintes sur l'avenir de Bar/Loup, une possible fusion avec Vence...

Le Président du CTL répond que rien n'est décidé pour le moment. C'est une rumeur. Il ne confirme, ni n'infirme. La démarche stratégique est au stade du diagnostic, rien n'est encore arrêté...Il fera remonter sa décision à Paris...

La décision politique sera prise à PARIS, et transmise au nouveau Directeur Général...

Pour Mme Bovery, en tout état de cause, la 1ère réorganisation ne pourra se faire qu'en 2016...

<u>VOTE sur le Transfert : Contre : FO</u>, CGT et Solidaires Abstention : CFDT

#### 5° Mouvement local définitif des géomètres.

Ce mouvement est évoqué en CTL en raison du peu de géomètres pour créer une CAP.

Mme D'ANGIO SANQUER MARLENE arrivera de l'Ecole pour rejoindre le CDIF NICE 2

VOTE Contre : <u>FO</u>, CGT et Solidaires en raison du manque d'emplois.

Abstention : CFDT

### 6° Questions diverses.

- A Cadeï des caisses de courriers contenant des chèques et des déclarations ont été stockées de façon non chronologique, il est demandé de ne pas pénaliser les contribuables...



- Pour le Président du CTL la campagne de déclaration ne s'est pas mal passée dans le 06, climat apaisé, pas trop de débordements...

84 000 usagers ont été reçus dans le réseau, nombre en diminution par rapport à 2013.

Actuellement 111 451 déclarations en ligne.

L'expérimentation des tablettes et PC mis à la disposition des contribuables a été appréciée, selon les seuls dires de la direction

Expérimentation aussi du réseau collaboratif : les agents d'accueil des divers sites échangeaient leurs expériences ...

Paris a demandé l'avis de M. Guicheteau, il en parlera à la prochaine réunion nationale .

- <u>Régime indemnitaire</u>, pour les personnels itinérants : vérificateurs et vérificatrices **l'IFDD** était non imposable, elle est remplacée par des allocations complémentaires de fonction : **ACF** <u>imposables et soumises à prélèvements sociaux</u> !! Les agents vont réagir ...
- <u>Déménagement des agents d'Ackermann et Gambetta</u> Dans le budget 2014, M. Silhol a indiqué que le déménagement à Tondutti de l'Escarène était prévu, alors qu'en est-il des travaux de Nice Paillon...?

DE plus, La Douane émet des doutes sur les travaux

Le permis de construire pour l'installation de la porte de sortie des usagers est toujours en attente!!!!!

Tout n'est pas aisé dans cette opération, le plan prévisionnel est retardé...Pour combien de temps ? ? ? ?

- Il ya eu une inondation sur ce site, il est possible que cela recommence, gênant en raison de la proximité de l'accueil et des odeurs.

Cette inondation est due aux travaux, BL2I est intervenu avec l'antenne immobilière..

Une entreprise a en plus écrasé un tuyau de climatisation....La Douane va payer pour ces incidents.

- <u>Formation SPF et nouveau contrôle sur les donations</u>; elle se fera dans le 06, l'application informatique sera mise en place en juillet et septembre pour la liquidation des droits...
- Prime d'accueil la Direction Nationale a annoncé la création de cette prime le 14 mai pour son paiement en juin...la note est peu précise notamment sur le recensement des personnes appelées à faire l'accueil. Dans le 06 environ 200 personnes auront droit en tout ou partie à cette prime
- Mutation : Une liste des postes vacants sera transmise
- <u>Notation</u> : la phase de recours n'est pas terminée, tous les agents n'ayant pas encore signé leur note.
- <u>CDASS</u> la réunion de juin a été reportée dans l'attente de la nomination de M. Guicheteau. Celle-ci ayant été signée tardivement, la prochaine réunion du DDASS se fera à la rentrée.

#### Les Représentants FO

P. ASTIER P. DUMAS M DURAND C.GIORDANO V. ROMAND J. VERPLAETSE

